



Monique RABIN

Députée de Loire Atlantique
Pays de Retz



"ACTUS/ACTIONS" : les thèmes portés par Monique Rabin

Commerce extérieur - Handicap - Vieillesse - Territoires - Agriculture - Jeunesse...

27 octobre 2015 - N°14

Projet de loi de Finances 2016

• Le projet de loi de finances pour l'année 2016 a été adopté. Il remet les comptes sur les bons rails : **les dépenses baissent, le déficit baisse**, la part de la dette publique dans le PIB se stabilise. Il met en œuvre des choix politiques.

ACTU : les impôts baissent pour les ménages : la baisse de l'impôt sur le revenu, amorcée dès 2014 et poursuivie en 2015, sera amplifiée en 2016. Pour les entreprises : CICE, Pacte de responsabilité et de solidarité, dispositif fiscal exceptionnel pour l'investissement, mesures pour les TPE et les PME représenteront un allègement de la fiscalité de 33 milliards d'euros en 2016 et d'environ 41 milliards en 2017. Les priorités données à l'école, à la culture, à la justice, à la sécurité, à la défense sont financées, et le modèle social est renforcé par de nouvelles garanties apportées aux Français. Une adaptation du budget aux urgences et imprévus : soutien au secteur agricole, lutte contre le terrorisme, accueil des réfugiés.

ACTION à l'Assemblée : en tant que membre de la Commission des finances, j'ai proposé des amendements au budget sur des sujets particuliers comme la [limite de la baisse de la taxe affectée aux CCI](#), le surendettement.



ACTION en circonscription : j'ai [proposé un amendement](#) sur la question du surendettement en réponse à des personnes rencontrées en permanence.

Chiffres clés : les baisses d'impôts des ménages représentent 2 milliards d'euros de plus en 2016, pour 8 millions de ménages. Au total, les 2/3 des foyers payant l'impôt sur le revenu (12 millions de ménages) auront bénéficié des baisses décidées à partir de 2014, pour un total de 5 milliards depuis 2014.

En savoir plus : lire le dossier de présentation du budget 2016 [ici](#).

Commerce extérieur

- **Les chiffres du commerce extérieur pour août 2015 sont encourageants.**

ACTU : le déficit se réduit de près de 200 millions d'euros pour s'établir à -3 milliards. Le reflux des exportations s'accroît (-3 %, après -1,7 % en juillet), tandis que les importations se contractent davantage (-3,2 % après -0,3%). L'amélioration du solde est ainsi particulièrement marquée pour les matériels de transport, du fait d'un rebond des livraisons aéronautiques et spatiales. Le déficit cumulé des 12 derniers mois atteint -45,8 milliards d'euros contre -57,9 milliards pour l'année 2014.

ACTION à l'Assemblée : je procède actuellement à l'audition de tous les acteurs de l'export pour préciser l'orientation de mon rapport sur le budget du commerce extérieur, que je rends chaque année dans le cadre de l'examen du Budget.



ACTION en circonscription : j'ai participé à l'International Connecting Day organisé par la CCI Nantes-Saint-Nazaire et accompagné le Secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur présent pour l'occasion.

Chiffres clés : en 2011, la balance commerciale de la France a atteint un déficit historique : - 75 Md €, l'équivalent de 3,5% du PIB perdu dans nos échanges avec le monde. Mi-2015, le déficit commercial est passé sous la barre des 50 Md€.

En savoir plus : [prendre connaissance de mon communiqué de presse sur l'ICD.](#)

Dérèglement climatique

• **A un mois de la grande conférence Paris Climat, les associations membres du Réseau Action Climat appellent la France, en tant que pays hôte, à faire preuve d'exemplarité car, malgré l'adoption récente de la loi sur la transition énergétique, la France accuse un net retard en la matière.**

ACTU : la COP21, qui se déroulera à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015, a pour but de freiner les évolutions du dérèglement climatique. Aboutir à l'adoption d'un premier accord universel et contraignant sur le climat pour maintenir la température globale en deçà de 2°C. L'enjeu clé, c'est le financement des politiques climatiques pour réunir 100 milliards de dollars par an à compter de 2020. Pour les associations, la première mesure à prendre est de *"relancer rapidement les énergies renouvelables"* et de *"fixer un cap à 100% d'ici à 2050"*. *"Pendant que la transition énergétique avance partout dans le monde, la France prend du retard à cause de la prédominance du nucléaire"*, affirme le directeur général de Greenpeace France. Au rythme actuel, l'Hexagone aura du mal à atteindre l'objectif de 23% d'énergies renouvelables (ENR) dans la consommation finale d'énergie en 2020. *"Nous développons aujourd'hui trois fois moins vite nos investissements dans les ENR que nos voisins européens"*, souligne le dirigeant de Greenpeace. La part des renouvelables dans la consommation d'électricité - 16,2% en 2012 – place la France au 14ème rang européen seulement, loin derrière l'Autriche (68%) ou encore la Suède (67%). Pourtant, *"le développement des énergies renouvelables permettrait de réduire les pollutions et les risques des autres énergies, de produire de l'énergie adaptée aux ressources de chaque territoire, d'impliquer les citoyens dans les choix réalisés localement et dans les investissements, et de réduire le déficit de la balance commerciale et de créer plusieurs centaines de milliers d'emplois d'ici à 2030"*, vantent les associations



ACTION en circonscription : j'ai participé à une conférence de presse organisée par Valorem le 25 sept à St Michel Chef Chef sur le lancement du financement participatif mis en place pour financer d'autres projets d'énergies renouvelables. Je suis également de près le projet des énergies marines renouvelables mis en place par la région Pays de la

Loire.

Chiffres clés : le projet de financement participatif a permis à 139 prêteurs de collecter plus de 157 000 €.

En savoir plus : [prendre connaissance du projet de financement participatif de St Michel Chef Chef.](#)
En savoir plus sur [l'implantation des ENR en Pays de la Loire.](#)

Lutte contre la fraude fiscale

• Les ministres des Finances et du Budget ont salué les **excellents résultats de recouvrement des avoirs détenus à l'étranger**, qui s'est fortement accéléré depuis juin 2013 et la mise en place d'une procédure spécifique de recouvrement.

ACTU : les très bons résultats prouvent que cette politique est un levier pour le redressement des finances publiques en même temps qu'elle participe aux mesures de justice fiscale. En 2015, près de 2,7 milliards d'euros auront été recouverts, 2,4 milliards en 2016. Cela permet de payer les baisses d'impôt décidées pour les plus modestes. Cela soutient par ailleurs les recettes de l'ISF, en progression de 17% cette année. « *D'ici quelque temps, les traitements seront plus sévères, plus contraignants* », a déclaré Christian Eckert, le Secrétaire d'Etat chargé du Budget, « *les personnes concernées savent qu'il ne sera plus possible de cacher des avoirs détenus à l'étranger. A compter de 2017, plus de 50 États, parmi lesquels tous les pays de l'Union européenne, s'échangeront des informations relatives aux comptes bancaires. En 2018, ils seront plus de 90. Ce mouvement est irréversible.* »

ACTION à l'Assemblée : depuis 2012, au sein de la Commission des finances, nous avons voté de nombreuses dispositions permettant de renforcer la lutte contre la fraude fiscale (PLFR 2014, PL Macron, ...).

Chiffres clés : entre 2015 et 2016, ce sont 5 Milliards d'euros qui devraient être recouverts. C'est très exactement le montant des baisses d'impôts qui ont été votées en 2015 et qui vont être proposées en 2016. Près de 44 000 dossiers de contribuables ont ainsi été reçus par l'administration fiscale. La moyenne des avoirs déclarés par les ex-fraudeurs est de 735 000 euros.

Transports - Loi Macron

• Le ministre de l'Economie dresse le **bilan de l'ouverture du transport par autocar, un mois après sa mise en œuvre le 1er septembre.** Il a également annoncé l'entrée en vigueur de **dispositions réglementaires applicables aux autocars.**

ACTU : l'adoption de ces mesures garantit le développement de services de transport accessibles à tous ainsi qu'un haut niveau de sécurité et de performance environnementale : accessibilité aux personnes à mobilité réduite obligatoire dans les cars ; équipement d'éthylotest anti-démarrage (EAD) obligatoire dans tous les cars ; véhicules conformes aux meilleures normes définies au niveau communautaire (euro V/5, euro VI/6).

ACTION à l'Assemblée : c'est dans le cadre du projet de loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques que ces dispositions ont été votées. Membre de la commission chargée d'examiner ce projet de loi, j'ai défendu ces mesures qui servent l'intérêt général. Le 29 oct je

participe à la réunion du suivi de la mise en vigueur de la Loi de Croissance.



ACTION en circonscription : en Loire-Atlantique, il a été possible d'effectuer Nantes-Paris en autocar pour 5€.

Chiffres clés : 700 emplois créés en 1 mois ; 250 000 passagers transportés en 1 mois ; 75 villes françaises desservies ; 782 départs et arrivées par jour en France, dont 175 vers l'étranger.

En savoir plus : consulter l'infographie des nouvelles liaisons d'autocar [ici](#).

Terroirs - Savoir-faire

• **Le Parlement européen a adopté une résolution non contraignante visant à instaurer des indications géographiques non agricoles.**

ACTU : *"C'est un premier pas vers une protection européenne des savoir-faire européens", s'est félicitée Virginie Rozière, rapporteure du texte. "Couteaux de Laguiole dans le Sud-Ouest, tapisserie d'Aubusson en France, cristal de Bohême, tartans écossais, ou encore marbre de Carrare en Europe, ne sont pour l'instant protégés que dans la moitié des pays de l'Union européenne, par des instruments juridiques nationaux inégaux, car il n'existe à l'heure actuelle pas de réglementation européenne harmonisée pour ces produits industriels et artisanaux", explique-t-elle. La France est l'un des derniers pays à s'être doté d'un tel dispositif avec un décret du 2 juin 2015. La balle est à présent dans le camp de la Commission européenne qui doit décider ou non de légiférer sur le sujet.*

ACTION à l'Assemblée et en circonscription : en Loire-Atlantique, j'ai été interpellée par la Savonnerie de l'Atlantique sur les conséquences d'une reconnaissance IGP du Savon de Marseille limitée à la région de Provence-Alpes-Côte d'Azur, alors même que celle-ci ne correspond pas exactement à la spécificité d'un terroir mais bien à un savoir-faire spécifique. J'ai donc décidé de poser une question écrite à la Secrétaire d'Etat chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire.



Chiffres clés : au total, environ 830 produits européens pourraient être concernés.

En savoir plus : [prendre connaissance de ma question écrite](#).

(Sources : Localtis, Gouvernement, Assemblée nationale, Porte-parolat)